



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 99034

Texte de la question

M. Francis Vercamer attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les incertitudes entourant l'avenir du dispositif chèque-conseil. Dans le cadre de l'aide à la création et à la reprise d'entreprises, ce dispositif permet aux porteurs de projets, en particulier ceux bénéficiaires de l'ACCRE de bénéficier d'heures de conseil pour l'élaboration de leurs projets ou lors du démarrage de leur activité. Or, faute des crédits nécessaires, ce dispositif ne serait actuellement plus opérationnel, notamment dans le Nord - Pas-de-Calais. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer sur les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Texte de la réponse

L'attention du ministre a été appelée sur la situation du dispositif des chèques-conseil. Ce dispositif fait partie des mesures d'accompagnement des chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise, qui comprennent également des mesures d'exonération de cotisations sociales (ACCRE) et d'aide financière sous la forme d'une avance remboursable (EDEN). Il illustre la volonté gouvernementale de soutenir l'initiative économique, en particulier celle portée par les publics les plus fragiles, chômeurs et bénéficiaires de minima sociaux. Le nombre de bénéficiaires des mesures ACCRE et EDEN au 31 juillet 2006 augmente respectivement de près de 12 % en un an tandis que le nombre d'entreprises créées pour la même période progresse de 11 %. Des dotations budgétaires à hauteur de 45 MEUR pour la mesure EDEN et 16 MEUR pour les chèques-conseil sont inscrites dans le projet de loi de finances 2007 présenté au conseil des ministres du 27 septembre 2006. Au cas particulier des chèques-conseil, mesure d'accompagnement appréciée des créateurs, le maintien des dotations budgétaires depuis plusieurs années à hauteur de 16 MEUR n'exclut pas des indisponibilités locales, y compris en cours d'année, considérant l'attractivité de la mesure et la complexité des mécanismes de gestion de cet outil. Afin de lever ces freins, une réforme de ce mécanisme est à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Francis Vercamer](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99034

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6954

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13327